



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mercredi 4 juin 2025

18 h 00

Présentiel – École SALG

Compte rendu

1. Prise de présence/vérification du quorum/nouveau document

À 18 h 13, Mme Lara Eid ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.

Sont présents (par ordre alphabétique) :

- Mme Roberta **A**guirre Obregon (virtuel), représentante des parents;
- Mme Amélie **B**élanger, représentante des parents;
- Mme Marie-Claude **C**habot, directrice;
- Mme Intissar **C**herif, représentante des enseignant.e.s
- Mme Julie **D**aneau, représentante des parents;
- Mme Isabelle **D**upuis, représentante des enseignant.e.s
- Mme Lara **E**id, représentante des parents;
- Mme Mélissa **G**ourdeau St-Denis, représentante des parents;
- Mme Jolène **G**authier, représentante des professionnel.le.s;
- M. Julien **H**oude Roy, représentant des parents;
- Mme Annik **J**obin, représentante du service de garde;
- Mme Carine **L**aïret, représentante des professionnel.le.s;
- Mme Ménéaïque **L**égaré-Dionne, représentante des parents;
- Mme Catherine **V**eilleux, représentante des enseignant.e.s.

Sont excusés :

- Mme Anne **M**oreau, représentante des enseignant.e.s;

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que Mme Marie-Claude Chabot et Mme Lara Eid ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 4 juin 2025,

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Albert-le-Grand (SALG) et que les personnes présentes sont d'accord avec le présent ordre du jour et les ajouts proposés,

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Ménéaïque Légaré-Dionne, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 4 juin 2025 au CÉ de l'école SALG;

3. Adoption du procès-verbal de la réunion 14 mai 2025

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du CÉ de l'école SALG ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Amélie Bélanger, présente lors de la séance ordinaire du 14 mai 2025, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER tel que présenté le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2025.

4. Information de l'OPP

Mme Ménaïque Légaré-Dionne fait un compte-rendu des activités des dernières semaines de l'OPP :

- La campagne pour les étiquettes *Colle à moi* est toujours en vigueur en continu, l'information sera envoyée aux parents par courriel en même temps que la liste d'effets scolaires;
- Le bazar est à venir le 7 juin prochain. Des parents bénévoles sont toujours bienvenus. Ce sera le dernier événement de l'OPP pour cette année.
- On prévoit alléger les activités l'an prochain, car cela fait beaucoup, autant en terme d'organisation (temps des bénévoles) que de sollicitation monétaire pour les parents.

5. Rapport annuel

Mme Lara Eid présente le Rapport annuel qui détaillé les activités du CÉ pour l'année scolaire 2024-2025.

CONSIDÉRANT que le Rapport annuel présenté est conforme avec les attentes des membres du CÉ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Julien Houde-Roy, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER le Rapport annuel tel que présenté.

6. La vie à l'école

Mme Catherine Veilleux mentionne que la fin d'année approche. Les examens du Ministère auront lieu dans la semaine du 9 juin et seront suivi d'une semaine festive à SALG.

7. Budget 2025-2026

Mme Marie-Claude Chabot présente le budget 2025-2026.

Elle précise quelles sont les dépenses prises en charge directement par le CSSDM, sans possibilité d'intervention, et indique que le SDG doit assurer son propre financement. Aucun budget n'est attribué à l'école dans les fonds 5-7-8, en raison de l'absence d'indice de défavorisation.

L'équipe-école a procédé à des choix afin de réaffecter certaines dépenses pour lesquelles la direction a une marge de manœuvre, afin de s'aligner avec les besoins de l'école.

Des questions ont été posées et des réponses fournies.

CONSIDÉRANT que le Budget 2025-2026 présenté est conforme avec les attentes des membres du CÉ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Ménaïque Légaré-Dionne, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER le Budget 2025-2026 tel que présenté.

8. Entrée progressive préscolaire | Projet éducatif | Plan de lutte + QSVER

I. Entrée progressive préscolaire

Mme Marie-Claude Chabot présente la communication destinée aux parents ainsi que l'horaire particulier de la rentrée progressive. Une discussion s'engage sur la durée de la première journée d'école, actuellement prévue pour une heure. L'équipe-école expose les avantages et les inconvénients de cette formule. Il est notamment suggéré qu'une période plus longue en classe pourrait être bénéfique, sachant que plusieurs enfants passeront le reste de la journée au service de garde.

Mme Chabot consultera les enseignantes du préscolaire afin de recueillir leur avis sur la question. Par ailleurs, c'est la première année qu'une entrée progressive est instaurée pour les classes d'accueil. En fonction des retours des enseignantes et de l'expérience vécue cette année, des ajustements pourront être apportés au besoin pour la rentrée 2026.

CONSIDÉRANT que la communication présentée est conforme avec les attentes des membres du CÉ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Ménaïque Légaré-Dionne, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les modalités d'entrée progressive tel que présenté.

II. Projet éducatif

Mme Marie-Claude Chabot mentionne que le projet éducatif en mathématiques fonctionne bien. De belles retombées positives sont constatées dans les résultats scolaires.

III. Plan de lutte + QSVER (Questionnaire sécurité et Vie à l'école)

Mme Marie-Claude Chabot explique que le plan de lutte est centré sur l'inclusion. Des difficultés de communication sont observées entre les différentes cultures, en particulier lorsque les élèves ne maîtrisent pas encore le français. Ce défi est constant, en raison de l'arrivée continue de nouveaux élèves, mais l'école est fortement engagée dans cette démarche et des progrès sont déjà visibles.

Dans le cadre de l'initiative QSVER, l'ensemble de la communauté scolaire — élèves et personnel — a complété un questionnaire portant sur leur sentiment de bien-être et sécurité à l'école. Les résultats révèlent que les élèves se sentent en sécurité et savent qu'ils peuvent s'adresser à un adulte en cas de besoin. Par ailleurs, 98 % du personnel se dit motivé par son travail.

9. Nouvelles du service de garde

Mme Annik Jobin présente les nouvelles et les projets du service de garde et annonce que :

- Deux éducatrices quitteront à la fin de l'année scolaire. Cinq postes seront affichés pour l'an prochain, mais aucune inquiétude n'est soulevée quant à leur comblement.
- En raison du très faible nombre d'inscriptions pour les 25 et 26 juin, le service de garde sera fermé à ces dates.
- Le course-o-thon, tenu le 22 mai, a permis d'amasser 2 817 \$. Bien que ce montant soit inférieur à celui de l'an dernier, cela demeure une belle réussite.
- Le mois de juin sera animé par diverses thématiques stimulantes, pensées pour engager et motiver les élèves.

10. Comité de parents

Mme Julie Daneau mentionne que, lors de la dernière réunion du comité de parents, il a été question de la plateforme Clic École, actuellement en phase d'essai. Celle-ci permettrait aux parents de communiquer avec l'école, de signaler les absences et retards de leurs enfants, de consulter le calendrier scolaire, ainsi que d'accéder à des documents officiels tels que les bulletins et les feuillets fiscaux.

10. Varia

Il n'y a pas de varia.

11. Mot du public

Il n'y a pas de mot du public.

12. Levée de la séance

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Julien Houde-Roy, il est résolu à l'unanimité,

D'APPROUVER, la levée de la séance ordinaire à 19h31.



Mme Marie-Claude Chabot
Directrice



Mme Lara Eid
Présidente du Conseil d'Établissement

